PROCÈS VERBAUX

SAISON 2022/2023

JOURNAL FOOT

Numéro de Journal Foot / Publié le :

PV N°26 - publié le 18 janvier 2022

District Drôme Ardèche de Football

Commission d'Appel Réglementaire

PROCÈS-VERBAL N°11

RECEPTION

<u>AR 2223- 05 FOOT MONT PILAT interjetant appel de la décision de la Commission de Contrôle de l'Encadrement des Equipes</u> sanctionnant ses équipes séniors D1, U 18 D2 et U 15 D2 d'un retrait de deux points au classement de leurs championnats respectifs, pour n'avoir pas satisfait à l'obligation de déclarer un éducateur diplômé qui lui incombait à l'ouverture de la présente saison.

District Drôme Ardèche de Football

Commission des Compétitions Jeunes

PROCÈS-VERBAL N° 23
Réunion électronique du 17/01/2023

Présents : LAULAGNET Roselyne, MOMBARD Martine, REBOULET Mathilde, BRESSON Claude, AUBERT Philippe.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Correspondances :
Nous vous rappelons que seules les correspondances émises depuis les messageries officielles (n°affiliation@laurafoot.org) des clubs sont prises en compte par la Commission.
Nous invitons également les clubs à utiliser ces messageries pour leurs échanges.

HORAIRES

Pour donner suite au vote de l'Assemblée Générale du District Drôme-Ardèche de Football du mercredi 7 Septembre 2022 à Valence, les nouveaux horaires des compétitions et les modalités de demandes de modifications de dates et ou d'horaires s'appliquent avec effet immédiat.

Catégories	Horaire Légal	Plages Autorisée
U7	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U9	Samedi **13h30**	Samedi 12h30-15h00
U11	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U13	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U15	Dimanche 10h00	Dimanche 09h30-11h00
U18	Samedi 15h00	Samedi 14h00-16h00

Horaire Légal : C'est l'horaire officiel qui est affiché, et qui si aucun club ne se manifeste, sera l'horaire de la rencontre.
Horaire Autorisé : C'est l'horaire qui nécessite la saisie via FOOTCLUBS par le club recevant modifiant son horaire Légal. L'horaire autorisé est défini par une plage de possibilités que peut utiliser le club recevant pour organiser sa gestion et son planning des rencontres. Dans ce cas, il n'y a besoin ni de l'accord du District, ni du club visiteur.
Horaire négocié : C'est l'horaire qui a été convenu par les 2 clubs par écrit ou par FOOTCLUBS et qui sera soumis à la Commission concernée pour accord définitif.

Périodes pour les demandes de modifications des dates de rencontres :
Période Verte : Jusqu'à J-21 inclus, l'horaire est à choisir dans la plage horaire autorisée et ne nécessite pas l'accord du club visiteur.
Période Orange : De J-20 à J-13 inclus, l'horaire est à choisir dans la plage horaire autorisée et nécessite l'accord des 2 clubs. La demande doit être faite via FOOTCLUBS et sera validée par la Commission concernée après validation des 2 clubs.
Période Rouge : A partir de J-12, la demande doit être faite par mail à la Commission concernée. La décision de validation reviendra à la Commission au vu du motif sérieux et validé.

En dehors des horaires officiels ou autorisés, les horaires négociés devront être validés par les 2 clubs quelle que soit la période à laquelle la demande a été faite. Dans le cas d'un horaire négocié, même en période verte, l'accord des 2 clubs sera obligatoire.

Les demandes de modifications des horaires doivent être faites via FOOTCLUBS lorsqu'on se trouve en période verte ou orange. Le club visiteur peut solliciter le club recevant pour changer d'horaire. Si accord, le club recevant devra en faire la demande via FOOTCLUBS.

En période hivernale, les rencontres programmées après 14h30 doivent répondre aux exigences de la classification de l'éclairage pour la compétition concernée.

TOURNOIS

Responsable : Roselyne LAULAGNET 06 11 15 53 93.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Tournois autorisés :

- SAINT JEAN DE MUZOLS (futsal) :
  U11 le 21 janvier 2023
  U13 le 22 janvier 2023

- FC ANNONAY (futsal) :
  U11 le 11 février 2023
  U13 le 12 février 2023

- RCTT :
  Tournoi vert futsal
  U9 le 4 février 2023
  U11 le 5 février 2023s
  U13 le 4 février 2023

- CHATEAUNEUF DU RHONE :
  Tournoi national Davy MANDRIN
  U11 – U13 les 8-9 avril 2023

- EYRIEUX EMBROYE :
  U 9 le 22 avril 2023

U7 – U9

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22. **Mail :** competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Livrets de Pratique en ligne :

Les livrets de pratiques U7-U9 sont en ligne sur le site du District. Merci de prendre connaissance du contenu, référence pour nos organisations de pratique. Les éducateurs et les dirigeants y trouveront le nécessaire pour l'organisation et l'accueil des plus jeunes.

U6/U7

Vous trouverez dans la rubrique document les calendriers pour la phase printemps.

Merci de consulter les calendriers u7 dans la partie documents du district :
Des modifications sont apportées :
Poule 2
Poule 4
Poule 10
Poule 16
Poule 18

Date prochains plateaux U7 : samedi 28 janvier à 10h

Bonne reprise à tous

U8/U9

Pour la phase printemps : 3 niveaux de pratique
Vous trouvez dans la rubrique document les calendriers
Merci de consulter les calendriers u9 dans la partie documents du district :
Des modifications sont apportées :

Promotion :
Retrait : Bas Vivarais
Espoir :
Poule E
Poule F
Bourgeon :
Poule A
Poule F
Poule H

Les nouveautés apportent des changements qui perturbent nos habitudes, nous espérons que ces changements vont permettre à nos jeunes pousses de s'épanouir pleinement, nous vous souhaitons une bonne reprise.

Date prochains plateaux U9 : samedi 28 janvier à 13h30

U11

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87.
Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr
Horaires de pratique : Samedi 10h00.

PHASE PRINTEMPS :
Les clubs ont exprimé leurs souhaits pour la préparation de la phase printemps.
Les calendriers parus seront définitifs et permettront aux clubs de préparer leurs plannings pour cette deuxième partie de saison. Seuls les ajouts d'équipes susceptibles de combler les exempts pourront être étudiés.

Désidérata reçus : ACE FC, FC ANNONAY, ATHLETIC FOOT CEVENNES, US BAS VIVARAIS, ES BOULIEU les ANNONAY, CO CHATEAUNEUF DU RHONE, FC CHATELET, FC CHEYLARD, AS CORNAS, ENT CREST AOUSTE, FC DIOIS, US DROME PROVENCE, FC EYRIEUX EMBROYE, FC FELINES ST CYR, FC GOUBETOIS, FC HAUTERIVES GREAND SERRE, FC HERMITAGE, ES MALISSARD, RC MAUVES, FA MELAS LE TEIL, FC MONTELIMAR, ES NORD DROME, ASF PIERRELATTE, US PONT LA ROCHE, US PORTES HAUTES CEVENNES, OL SALAISE RHODIA, AS ST BARTHELEMY DE VALS, AS SUD ARDECHE, RC TOURNON TAIN, AS VALLEE DOUX, VALLIS AUREA FOOT.

Ajouts équipes :
Niveau ESPOIRS :
Poule B : ST BARTHELEMY VALS A remplace Exempt 13.

Date prochains plateaux : Samedi 28 janvier 2023 à 10h00.

U13

Responsable : Mathilde REBOULLET, Mob : 06 08 82 29 55

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 13h30.

1ère Phase :

- **Information D1 :**

Les clubs qui représenteront le District pour le Critérium LAURA Foot qui se déroulera au Printemps 2023 seront Labellisés ou engagés dans le processus de labellisation.

Attention : la dernière journée de la 1ère phase en D1 doit être obligatoirement jouée samedi 21/01/2023. En cas d'impraticabilité du terrain, merci de favoriser l'inversion de la rencontre ou de trouver un terrain neutre. Si la rencontre ne peut être jouée : aucun report autorisé, match perdu aux 2 équipes.

Festival PITCH U13 et Coupe Charles André :

Les rencontres n'ayant pas été jouées le 17/12/2022 sont reportées au 28/01/2022.

La journée du 28/01/2023 est quant à elle reportée au 18/02/2023.

FESTIVAL PITCH U13 - Tour Reporté
Samedi 28 Janvier 2023 à 13h30

POULE 2	POULE 9	POULE 12	POULE 14
St Jean Muzols 1	Malissard Et.S. 1	Rhone Crussol 07 2	Montelimar Us 2
O Salaise Rhodia 1	Hostun 2	O. Valence 1	Sud Ardeche F Av. 2
As Du Dolon 1	Portes Les Val Fc 1	Valence Fc 2	Pierrelatte 1
Hermitage Fc 1	Mours St Eusebe 2	Montelier Us 1	Montelimar Fc 1

POULE 16
U.S. Bas Vivarais 1
Montelimar Us 1
Montelimar Fc 2
Chateauneuf Rhone 2

COUPE CHARLES ANDRE U13 - Tour Reporté
Samedi 28 Janvier 2023 à 13H30

POULE 4
Bg Valence Fc 3
O. Valence 5
Ch.S.Isere 1
Rhone Crussol 07 4

Merci de bien utiliser pour les coupes, les feuilles de licences et de résultats dédiées que vous retrouvez sur le site du District via les liens suivants :
https://drome-ardeche.fff.fr/wp-content/uploads/sites/103/bsk-pdf-manager/32c93a04323f31537cb9da0c30799f6c.pdf
pour la feuille de licences Coupe U13

https://drome-ardeche.fff.fr/wp-content/uploads/sites/103/bsk-pdf-manager/6dc71e2c837f54d8009e5942865b5818.pdf
pour la feuille de résultats Coupe U13

U15

Responsable : Roselyne LAULAGNET 06 11 15 53 93.
Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr
Horaires de pratique : Dimanche 10h00.

Coupe QUINTIN
Le tirage des 1/8 de finale a été effectué par Claude BRESSON.
Les rencontres sont programmées le 19 mars 2023 à 10h00.
Consultez footclubs ou le site du District.

Coupe PESTRE
Le tirage des 1/8de finale a été effectué par Martine MOMBARD, responsable des U7, U9 et Mathilde REBOULLET responsable des U13.
Les matchs se dérouleront le 19 mars à 10h00.
Consultez footcubs ou le site du District

Pensez à faire rapidement vos demandes de changements de jour ou d'horaire

Championnat D3, D4, D5
Les poules D3, D4 et D5 sont disponibles sur le site ou footclubs.
1ère journée le 29 janvier 2023.
Pensez à faire rapidement vos changements de jour ou d'horaire.

U18

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 15h00.

La saisie du résultat de votre rencontre U18 doit s'effectuer dans les 24h qui suivent.

Rencontres reportées :

- En 18D1 :

U. MONTELIMAR S / BOULIEU ANN 1 au 18/02/2023.
FC PORTOIS 1 / CHAVANAY AS 1 au 18/02/2023.
VALLIS AUREA FOOT 1 / AS SUD ARDECHE 1 au 18/02/2023.

- En U18D2 :

MOURS ST EUSEBE US 2 / AS SUD ARDECHE 2 au 04/02/2023.
U. MONTELIMAR S 1 / ASF PIERRELATTE 1 au 04/02/2023.
FC PLATEAU ARDECHOIS 1 / AM.S DONATIENNE 1 au 04/02/2023.
RHONE CRUSSOL 07 2 / RUOMS OL 1 au 04/02/2023.

Les 2 poules en D3 et les 4 poules en D4 sont en ligne.

- En Coupe U18

Coupe Vivien BOUDRIER :

4ème tour /16ème de finale du 21 janvier 2023

La rencontre ASF PIERRELATTE 1 / ENT. S CHOMERACOISE est inversée du fait de la qualification de ENT. S CHOMERACOISE 1.

TRANSITION SAISON 2022-23 vers SAISON 2023-24

Comme voté lors de l'Assemblée Générale du District Drôme-Ardèche de Football du 07 Septembre 2022 à Valence, les compétitions U18 vont s'effacer au profit de la mise en place de compétitions U17 d'une part, et de compétitions U20 d'autre part.

La situation sportive U18 à l'issue de la saison 2022-23, alimentera les différents niveaux (D1, D2 et Brassage) des compétitions U17, mais également des compétitions U20. Les clubs seront donc pré-engagés dans l'application FOOTCLUBS et valideront leurs engagements selon le processus habituels avec des dates limites comme à l'accoutumée (aux alentours du 15 Juillet 2023 pour les D1 et D2, et du 15 Aout 2023 pour le niveau Brassage).

Le tableau des modalités est présenté dans le document support en ligne sur le site du District en rubrique Documents → Documents compétitions → Jeunes.

District Drôme Ardèche de Football

Commission Féminine

PROCÈS-VERBAL N° 12
du 17 janvier 2023

COMPOSITION DE LA COMMISSION

Présidente de la commission : Nathalie PELIN
Responsable des compétitions jeunes : Roselyne LAULAGNET
Responsable des compétitions séniors et en charge de la féminisation : Nathalie PELIN
Membres de la commission : Mathilde REBOULLET, Elodie LAFFORGUE, Daniel CHEVAL et Michel PEYROUZE.

L'ensemble des membres de la commission vous souhaitent une bonne et heureuse année 2023 pleine de moments conviviaux à partager ainsi qu'une santé de fer pour vous tous et vos proches.

CHAMPIONNAT SENIORS F à 11

Responsable
Nathalie PELIN – Port 06.19.22.57.89
Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

En séniors F, peuvent participer aux rencontres 3 joueuses U16 avec double sur-classement et 3 joueuses U17 avec double sur-classement. Le dossier de sur-classement est à télécharger sur le site de la ligue dans la rubrique documents et licences. Il doit être complété et signé par un médecin (traitant, du sport ou fédéral) et envoyé à la commission médicale de la ligue accompagné de l'électrocardiogramme.

Phase 2 du championnat à 11 : nous avons dû modifier le déroulé de cette 2éme phase car impossible de rentrer 14 dates pour pouvoir faire une D2 et une D3 à 7 équipes avec matchs AR.
La phase 2 du championnat se déroulera donc de la manière suivante :
A/ 1 Poule D2 à 6 équipes avec match aller et retour (3 premiers de chaque poule de la phase 1)
B/ 1 Poule D3 à 8 équipes avec match simple (4 derniers de chaque poule de la phase 1)
Le calendrier est en ligne sur le site du district

CHAMPIONNAT SENIORS F à 8

Responsable
Nathalie PELIN – Port 06.19.22.57.89
Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

En séniors F, peuvent participer aux rencontres 3 joueuses U16 avec double sur-classement et 3 joueuses U17 avec double sur-classement. Le dossier de sur-classement est à télécharger sur le site de la ligue dans la rubrique documents et licences. Il doit être complété et signé par un médecin (traitant, du sport ou fédéral) et envoyé à la commission médicale de la ligue accompagné de l'électrocardiogramme.

<u>Phase 2 du championnat à 8</u> : nous avons dû modifier le déroulé de cette 2éme phase car impossible de rentrer 14 dates pour pouvoir faire 3 poules à 7 équipes avec matchs AR.
La phase 2 du championnat se déroulera donc de la manière suivante :
A/ 1 Poule A à 6 équipes avec match aller et retour (2 premiers de chaque poule de la phase 1)
B/ 1 Poule B à 5 équipes avec match aller et retour (3 3éme et 2 meilleurs 4éme des trois poules de la phase 1)
C/ 2 Poules C et D à équipes avec match aller et retour (autres équipes en 2 poules géographiques)
<u>Le calendrier est en ligne sur le site du district</u>

CHAMPIONNAT U11 F

<u>Responsable</u>
Roselyne LAULAGNET- Port 06.11.15.53.93
Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U11 (nées en 2012), les U10 (nées en 2013), les U9 (nées en 2014)
Ballon taille 4, 2 mi – temps de 30 mn

Horaires officiels de rencontres : le samedi matin à 10h00
Plage horaire autorisée pour le club recevant : le samedi matin de 9h30 à 11h00

CHAMPIONNAT U13 F

<u>Responsable</u>
Roselyne LAULAGNET- Port 06.11.15.53.93
Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U13 (nées en 2010), les U12 (nées en 2011), les U11 (nées en 2012)
Ballon taille 4, 2 mi – temps de 30 mn

Horaires officiels de rencontres : le samedi après-midi à 13h30
Plage horaire autorisée pour le club recevant : le samedi après-midi de 12h30 à 15h00

COUPE FESTIVAL U13 F

6 équipes U 13 F participeront au festival U 13 F le 1 avril 2023 (lieu à définir)
Il faut donc faire un tour de cadrage le 28 janvier 2023 à 13h30

3 poules sont constituées :
- 1 poule de 4 équipes. Les 2 dernières équipes de la poule seront éliminées
- 2 poules de 3. La dernière de chaque poule sera éliminée

Poule A
HAUTERIVES GRAND SERRE
SALAISE RHODIA
CORNAS

Poule B
SAINT MARCEL LES VALENCE
VALENCE OLYMPIQUE
CHABEUIL

Poule C

PIERRELATTE
FC 540
EYRIEUX EMBROYE

La première équipe nommée organise le plateau

Le règlement est le même que pour la coupe U 13G

- Utiliser les fiches dans documents – compétitions – jeunes : Feuille de match coupe U 13 et Feuille de résultats coupe U 13
- Envoyer ces fiches sur la boite mail des compétitions jeunes dès la fin des rencontres

CHAMPIONNAT U15 F

Responsable
Roselyne LAULAGNET- Port 06.11.15.53.93
Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U15 (nées en 2008), U14 (nées en 2009), U13 (nées en 2010) et U12 (nées en 2011).
Ballon taille 5, 2 mi- temps de 35 mn

Horaires officiels de rencontres : le dimanche à 10h00
Plage horaire autorisée pour le club recevant : le dimanche de 9h30 à 11h00

CHAMPIONNAT U18 F

Roselyne LAULAGNET- Port 06.11.15.53.93
Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U18 (nées en 2005), U17 (nées en 2006), U16 (nées en 2007) et les U15 (nées en 2008)
Ballon taille 5, 2 mi-temps de 40 mn

Horaires officiels de rencontres : le samedi après-midi à 15h00
Plage horaire autorisée pour le club recevant : le samedi après-midi de 14h00 à 16h00

COUPES DEPARTEMENTALES CAMOU WOLF ET DRESHER TARDY

Le jeudi 12 janvier, le tirage du 1er tour de la coupe CAMOU WOLF a été effectué par Michel Peyrouze et Daniel Cheval.

25 équipes engagées dont 2 émanant du championnat à 8 (Hostun et Larnage Serves), les autres équipes étant les 23 évoluant à 11.
1er tour le 22 janvier 2023 et les perdants du 1er tour seront reversés en coupe DRESHER TARDY.

2éme tour de la CAMOU WOLF : cadrage à 13 équipes avec 5 matchs et 3 exempts pour un 3éme tour à 8 équipes
1ER tour de la DRESHER TARDY : cadrage à 12 équipes avec 4 matchs et 4 exempts pour un second tour à 8 équipes

INFORMATIONS AUX CLUBS

Nous vous rappelons que l'utilisation de la FMI est obligatoire. Prévoir cependant une feuille de match papier en cas de non-fonctionnement de la FMI. Dans ce cas, la feuille de match papier doit être remplie avant la rencontre et envoyée par mail à la commission féminine avant le lundi midi.

Nous vous rappelons que du vendredi à midi jusqu'au dimanche soir, toutes les demandes de modifications, les arrêtés ou autres sont à envoyer a la personne de permanence et non aux commissions. Ses coordonnées se trouvent sur le site du district dans la rubrique permanence sportive. Il y a aussi une personne de permanence pour les arbitres ;

District Drôme Ardèche de Football

Commission des Arbitres

PROCÈS-VERBAL N° 21
du 18 janvier 2023

PERMANENCE ARBITRAGE DU WEEK-END DU 21 & 22 JANVIER 2023

- **MARLHIN Alexandre (06.19.30.88.17)**. Merci de contacter, à partir du samedi matin, Uniquement la personne de permanence pour tout problème lié à l'arbitrage.

FORMATION CONTINUE DES ARBITRES D1 et D2 (le samedi 21/01/2023)

La Commission Départementale de l'Arbitrage vous informe que la formation annuelle des arbitres classés D1 et D2 aura lieu le samedi 21 janvier 2023 à GUILHERAND-GRANGES.
Rendez-vous à 8h15 très précises au stade des Combes. Le repas de midi sera pris en commun. La formation prendra fin à 17h30.

Se munir d'une tenue sportive (short, chaussettes, chaussures de foot, maillot…), nécessaire de douche ainsi que le matériel prise de note.
La présence à l'intégralité de cette journée de formation est OBLIGATOIRE. A défaut, il sera fait une application stricte du règlement intérieur de la CDA (sauf certificat médical dûment justifié).

Ordre du jour :
- Ateliers physiques (intervention de Nicolas PENELON – Préparateur physique) et retour en salle (contenu théorique)
- Intervention du Président de la CDA - Analyse vidéo : Consignes d'avant match arbitre-AA - Questionnaire des connaissances théoriques (QCM) et correction interactive
- Temps d'échanges sur le thème « votre regard sur l'arbitrage »

Liste des arbitres convoqués :

NOM	PRÉNOM	CATÉGORIE
BEGOT	Sébastien	District 1
DE JESUS SOUSA	José	District 1
DUTRIEUX	Benoît	District 1
DIF	Ouadeh	District 1
GHEBBARI	Nourredine	District 1
JOLIVALT	Clément	District 1
KERBOGHOSSIAN	Pierre	District 1
MEGHZILI	Karim	District 1
SEDDOUGUI	Fouad	District 1
SOUL	Khaled	District 1
TAULEIGNE	Damien	District 1
VIOUGEAS	Vincent	District 1

NOM	PRÉNOM	CATÉGORIE
BAUDUIN	Sylvain	District 2
BAZRI	Mustapha Farid	District 2
BERNEZET	Steven	District 2
DJERIDI	Idriss	District 2
DOGAN	Sébastien	District 2
DUSSAUD	Gérald	District 2
EL MARRAHI	Saïd	District 2
GUILLARD	Sébastien	District 2
HATTACH	Imad	District 2
JOUAN	Jannick	District 2
MARLHIN	Alexandre	District 2
MICHEL	Sébastien	District 2
POLIZZI	Michaël	District 2
SADIK	Salim	District 2
SELLAMI	Bilel	District 2
VIELZEUF	Stéphane	District 2

DERNIER RATTRAPAGE DU TEST TAISA (28 JANVIER 2023)

Conformément aux dispositions relatives au test physique « TAISA », la Commission de Départementale de l'Arbitrage vous informe que la dernière séance de rattrapage aura lieu le samedi 28 janvier 2023 au stade synthétique à PONT DE L'ISERE.

Il est rappelé à tous le caractère **OBLIGATOIRE** de votre participation à cette séance physique. Dans ces conditions, nous vous prions de prendre toutes les dispositions nécessaires afin que vous puissiez participer au test physique.

Déroulement :
10h00 : Accueil des arbitres
10h15 à 10h30 : Échauffement
10h35 : Début du test physique
11h30 : Fin de l'épreuve physique

Matériel à prévoir (arbitres adultes et jeunes) :
- Tenue sportive (short, chaussettes, maillot, baskets obligatoires, bouteille d'eau ou gourde…) et nécessaire de toilette.

Cette séance de rattrapage concerne en priorité les arbitres blessés et/ou indisponibles depuis le début de la saison 2022/2023.

Bien entendu, tous les arbitres qui n'ont pas réussi le nombre de répétitions en fonction de leur catégorie lors des précédents tests peuvent y participer.

Pour information, tous les arbitres adultes et jeunes qui seront absents, excusés ou qui n'auront pas réussi le test physique, ne seront pas désignés jusqu'à la fin de la saison sportive 2022/2023.

Liste des arbitres convoqués

NOM	PRÉNOM	CATÉGORIE
MEGHZILI	Karim	District 1
DOGAN	Sébastien	District 2 (CM : indisponible saison 2022/2023)
CHEVAL	Fanny	District 3 (CM : indisponible saison 2022/2023)
FAURE	Florian	District 3
GONCALVES	Daniel	District 3
HARRACHE	Abdel Karim	District 3
ACHOURI	Youssef	District 4
AMARA	Mohen	District 4
AMEUR	Zouhaier	District 4
AURIC	Frédéric	District 4
BAGHOUGHI	Aziz	District 4
BARBOSA	Laurent	District 4
BENLAKEHAL	Charef Eddine	District 4
BORNIER	Ingrid	District 4
CAUVIN	Nicolas	District 4
DUSSAUD	Romain	District 4
NDIAYE	Falou	District 4
PERMINGEAT	Romaric	District 4
PERRI	Vincent	District 4
SHAMOIAN	Ronaldo	District 4
VALENCONY	André	District 4
WADJIB	Imrane	District 4
GRASSET	Guillaume	District Assistant 1
BUTLER	Sylvain	District Assistant 2
CHABBAT	Maurice	District Assistant 2
DELORME	Lucie	District Assistant 2
LYVER	Sébastien	District Assistant 2
LOMBARD	Loïc	District Assistant 2
MORET	James	District Assistant 2
PERDRIOLE	Raphaël	District Assistant 2
DE CILLIA	Brayan	District JAD
DUHAMEL	Laurent	District JAD
EL MARZGUIOUI	Tarek	District JAD
VINCENT	Lilian	District JAD

COMMUNIQUE A L'ATTENTION DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES
ENCADREMENT TECHNIQUE DES ÉQUIPES SENIORS ET JEUNES

Depuis le début de la saison, il a été constaté à plusieurs reprises que certains arbitres adultes et/ou jeunes n'appliquaient pas les directives relatives à l'encadrement des équipes par les éducateurs diplômés.
La Commission Départementale de l'Arbitrage vous informe que cette réglementation est toujours en vigueur pour la saison sportive 2022/2023.

Les équipes concernées sont :
Seniors D1 et D2
U18 « D1 » et « D2 », U15 « D1 » et « D2 »

De ce fait, nous demandons à tous les arbitres adultes et jeunes qui officient dans ces catégories, de veiller **au pointage des éducateurs diplômés ou non** en respectant scrupuleusement les 2 points indiqués ci-dessous :

Faire preuve de rigueur sur la correspondance licence et identité des personnes présentes sur le banc de touche.

- Après vérification, inscrire sur la FMI dans la rubrique « règlements locaux » : vérification effectuée et présence des éducateurs.

L'attention des arbitres concernés est plus que jamais appeler sur le respect de ces mesures étant précisé que l'éducateur mentionné sur la FMI doit être présent :

- **Lors de la réunion d'avant match**
- **Lors de la rencontre sur le banc de touche**
- **Lors de la signature de la feuille de match à l'issue de la rencontre**

INFORMATION AUX CLUBS
« ARRÊTÉS MUNICIPAUX - ANNULATION DE RENCONTRE - CHANGEMENT DE DATE, D'HORAIRE OU DE STADE »

Nous vous rappelons que lorsqu'il y a un Arrêté Municipal, une rencontre annulée pour quel que soit la raison, un changement de date, d'horaire ou de stade : **Vous devez prévenir OBLIGATOIREMENT l'arbitre par téléphone** ou appeler la permanence arbitrale du week-end si celui-ci n'est pas joignable. **Mais en aucun cas vous ne devez lui laisser un texto ou lui envoyer un mail.**
Merci d'en prendre note.

Les numéros de téléphones des arbitres ont été envoyés par mail à tous les clubs sur leur boîte mail officielle.

RAPPEL AUX CLUBS (SOUS-MAILLOTS ET TIP TOP)

Nous vous rappelons qu'en période hivernale les sous- maillots sont autorisés.
Mais ATTENTION ! à condition qu'ils soient de la même couleur que le maillot (si plusieurs couleurs, prendre la couleur la plus dominante).
Nous vous rappelons que les Tip-Top sont aussi sont autorisés **mais à condition qu'ils soient de la même couleur que les chaussettes.**

Règlement de la Fédération Française de Football :
-Tous les niveaux (National, Ligue et District)
-Toutes les catégories (Adultes et Jeunes).

INFORMATION POUR TOUTE ABSENCE

Nous vous rappelons que toute absence (quelque se soit le motif), doit être justifiée par un document (Certificat Médical, Arrêt de Travail, Justificatif Professionnel, etc...) sans cela, nous appliquerons le règlement intérieur .

FRAIS D'ARBITRAGE RENCONTRE ORGANISÉES PAR LA LIGUE (ADULTES & JEUNES)

Nous vous rappelons que les frais d'arbitrage pour toutes les rencontres organisées par la Ligue AURA sont réglés par celle-ci et non par le club recevant. Vous devez donc envoyer un R.I.B à la Ligue service « comptabilité ».

« INDISPONIBILITES »

Comme annoncé lors de l'Assemblée Générale, merci de déposer votre indisponibilité minimum **15 jours avant** celle-ci, et surtout de bien la déposer **le vendredi avant 14 h 00 dernier délai**.

ATTENTION A BIEN COCHER LES CASES LIGUE ET DISTRICT.

Pour tout manquement à cette nouvelle règle, il sera appliqué le règlement intérieur.

« RAPPORT DISCIPLINAIRE »

Nous vous rappelons, que vos rapports doivent être réalisés **UNIQUEMENT** sur votre **« Portail officiels »**.
Que ce soit suite à un carton rouge, suite à des incidents d'après match ou que soit un carton rouge suite à deux avertissements.
Pensez à prendre une photo de votre feuille de match par précaution.
Celui-ci doit être effectué dans les **48 heures** qui ont suivi votre rencontre.

« CHANGEMENT D'ADRESSE POSTALE - N° DE TELEPHONE - D'ADRESSE MAIL »

Pour changement de vos coordonnées, vous devez faire un courriel à la boîte Mail de la **Commission Départementale en Arbitrage** : « arbitres@drome-ardeche.fff.fr »

AGENDA PROVISIONNEL DES ACTIONS TECHNIQUES SAISON 2022/2023

La Commission Départementale de l'Arbitrage vous précise que les informations relatives aux actions techniques (lieu, horaires, ordre du jour, liste des arbitres convoqués…) sont consultables sur le site internet du District Drôme-Ardèche de Football dans les rubriques : PROCÈS VERBAUX et ARBITRAGE

JANVIER 2023
- Samedi 21 janvier :
Formation continue des arbitres classés D1 et D2 (journée)

- Samedi 28 janvier :
Dernière séance de rattrapage du test TAISA (matinée)

FEVRIER 2023
- Vendredi 10 février :
Formation continue des jeunes arbitres U15 et U18 (matinée)

MARS 2023
- Samedi 4 mars :

Formation continue des arbitres classés D3 (matinée)

- Samedi 18 mars :
Formation continue des arbitres classés D4 (matinée)

AVRIL 2023
- Samedi 8 avril :
Formation continue des jeunes arbitres U15 et U18 (matinée)

- Samedi 29 avril :
Formation continue des arbitres adultes et jeunes toutes catégories (matinée)

MAI 2023
- Vendredi 12 mai :
Formation initiale des arbitres stagiaires adultes et jeunes (séance N°8 : bilan de la saison)

FORMATIONS INITIALES EN ARBITRAGE

Nous avons le plaisir de vous communiquer la date de la dernière formation pour les candidats arbitres jeunes (saison 2022/2023) :

FORMATION CANDIDATS ARBITRES JEUNES (- de 23 ans) :

Du Lundi 06 février 2023 au Jeudi 09 février 2023 (séance 1 à 6)
Samedi 11 février 2023 (séance 7 – matinée)

Inscriptions : INSCRIPTIONS FORMATIONS CANDIDATS ARBITRES

VOS CONTACTS :
Administratif : Service Formation LauRAFoot : 04 72 15 30 21 – formations@laurafoot.fff.fr
Technique : Roland VIALLET (CTDA) : 06 15 60 01 54 – rviallet@drome-ardeche.fff.fr

COURRIERS DES ARBITRES

- **CHEVAL ALBERT Fanny** : Courriel nous adressant un justificatif nous informant de son changement d'identité. Désormais c'est Madame **CHEVAL Fanny**). Lu et noté.

- **CHEVAL Fanny** : Courriel nous adressant sa prolongation d'arrêt de travail justifiant son indisponibilité jusqu'au 10/02/2023. Lu et noté. Prompt rétablissement.

- **COISSARD Stéphane** : Courriel nous adressant son Certificat Médical justifiant son indisponibilité jusqu'au 15/02/2023. Lu et noté. Prompt rétablissement.

- **LEXPERT Xavier** : Courriel nous adressant son Certificat Médical justifiant son indisponibilité jusqu'au 23/04/2023. Lu et noté. Prompt rétablissement.

COURRIERS DES CLUBS

- **U.S. DAVEZIEUX VIDALON** : Courriel nous demandant un arbitre Adulte pour sa rencontre U 15 R2 du 19/02/2023. Lu et noté. Une réponse sera faite par le Président personnellement.

VŒUX 2023

La Commission Départementale en Arbitrage tient à remercier les personnes, les Commissions ainsi que les

Clubs pour leurs Vœux du Nouvel An.
Messieurs : **BINAUD** Laurent (arbitre)

LA C.D.A. VOUS SOUHAITE, A VOUS TOUS, UNE BONNE ANNÉE 2023.

Le Président
Nicolas BRUNEL

Le Secrétaire
Jean Baptiste RIPERT

District Drôme Ardèche de Football

COMITÉ DE DIRECTION

COMPTE-RENDU N°04
Réunion du lundi 05/12/2022

MEMBRES DU COMITÉ DE DIRECTION :

NOM - Prénom	Présents	Excusés	Absents
VALLET Jean-François	X		
ARNAUD Roland	X		
AUBERT Philippe	X		
BETTON Bernard	X		
BRESSON Claude	X		
BRET Vincent	X		
BRUNEL Nicolas	X		
BRUYAT Pascal	X		
D'AGOSTINO Dominique	X		
DELORME Bernard	X		
DJEDOU Djamel	X		
FAURIE Pierre	X		
GALES Gérald		X	
GIRON Patrick	X		
JULIEN Laurent	X		
LAULAGNET Roselyne	X		
MARLHIN Alexandre	X		
MONTALBANO Stéphan	X		
MOMBARD Martine	X		
PEALAT Philippe	X		
PELIN Nathalie	X		
PION Jean Marie	X		
PROTOY Baptiste	X		
REBOULLET Mathilde	X		
VILLAND Jean François	X		
ZAVADA Richard	X		

SALARIÉS :

NOM - Prénom	Fonction	Présents	En Visio	Excusés	Absents
VALLET Yohann	CTR Chargé du Plan de Performance et Formation	X			
FOURNEL Thibault	Responsable Développement et Communication	X			

ORDRE DU JOUR

I. **INFORMATIONS DU PRESIDENT**

II. **REUNIONS DE SECTEUR**

III. **SOIREE DES RECOMPENSES**

IV. **FINALES DES COUPES DEPARTEMENTALES**

V. **WEEK-END BENEVOLES A CLAIREFONTAINE**

VI. **ARBITRAGE**

VII. **NOUVEAUX MEMEBRES DE COMMISSION**

VIII. **ENCADREMENT DES EQUIPES**

IX. **CARTE « AYANT DROIT »**

X. **TECHNIQUE**

XI. **COMMISSION FOOT LOISIRS**

XII. **APPEL A PROJET « TOUTES FOOT »**

XIII. **QUESTIONS DIVERSES**

COMPTE RENDU

I. INFORMATIONS DU PRESIDENT

Le Président informe l'assemblée du nombre de licencié au 05/12/22 : 26 150.

Il rappelle les dysfonctionnements liés à YPAREO (logiciel de gestion des formations) et rappelle que ce logiciel n'est pas abouti et demande de rester prudent sur la communication.

Il donne suite un complément d'information sur le dispositif « Bon Essence » mis en place par la FFF en partenariat avec INTERMARCHE. 1003 clubs de la LAuRAFoot sont éligibles pour un montant total de 230 000 €.

Il remercie les responsables de secteur pour leur proximité avec les clubs qui a permis qu'aucun de nos clubs soient en difficulté lors du relevé de la LAuRAFoot.

En cette période de transition écologique, il est rappelé à l'ensemble des membres du district d'être vigilant.

Il est rappelé que la buanderie à l'étage sera bientôt mise en service.

Il informe les membres que le crédit du bâtiment qui s'élevait à 10 000 € par an est soldé.

Il rappelle la mise en place par l'équipe technique départementale des livrets pédagogiques pour les catégories U7 – U9 et U11. Il demande aux membres de communiquer massivement sur ce dispositif.

II. REUNIONS DE SECTEUR

Secteurs	Clubs Supports	Lieux	Horaires	Dates	Resp. Secteurs
1 et 2	FC Colombier St Barthélemy	Salle polyvalente Place de la Mairie 07270 COLOMBIER LE JEUNE	19h	13/02/23	Jean François VILLAND Laurent JULIEN
3 et 4	US Baix	Salle multiactivités 07210 BAIX	19h	20/02/23	Mathilde REBOULLET Roselyne LAULAGNET
5 et 6	FC St Didier sous Aubenas	Stade Paul NEVISSAS 66 Impasse du Stade 07200 SAINT DIDIER SOUS AUBENAS	19h	06/03/23	Richard ZAVADA
7 et 8	FC Larnage Serves	Salle "La Route Bleue" Rue impériale 26600 SERVES SUR RHONE	19h	13/03/23	Bernard DELORME Roland ARNAUD
9 et 10	AS Véore Montoison	Salle Polyvalente Place de la République 26800 ETOILE SUR RHONE	19h	20/03/23	Djamel DJEDOU Nathalie PELIN
11 et 12	FC Bourguesan	A DEFINIR	19h	03/04/23	Philippe AUBERT Claude BRESSON

Un échange au sujet de l'ordre du jour de ces réunions de secteur est effectué. Celui-ci sera arrêté lors du prochain Comité de Direction du 16/01/23.

III. SOIREE DES RECOMPENSES

Les membres de la commission Marketing présentent l'ordre du jour et l'organisation relative à la soirée des vœux et des récompenses qui se déroulera le jeudi 5 janvier 2023.

IV. FINALES DES COUPES DEPARTEMENTALES

Un groupe de travail a été mis en place dans le cadre de l'organisation du week-end relatif aux finales départementales. Ces finales se dérouleront le week-end des 3 et 4 juin 2023 au stade de la PAILLERE à ROMANS.

V. WEEK-END BENEVOLES A CLAIREFONTAINE

La FFF renouvelle l'opération « Journée Nationale des Bénévoles ». Celle-ci se déroulera le week-end du 21 et 22 janvier 2023. R. ARNAUD demande à chaque responsable de secteur de lui fournir une liste de dirigeant éligible en fonction du cahier des charges proposé par la FFF.

VI. ARBITRAGE

N. BRUNEL informe l'assemblée de la mise en place d'une réunion technique annuelle pour les arbitres. Celle-ci ont été organisées sur trois secteurs différents et environ 90 arbitres y ont participé.

Il informe également que 239 arbitres sont en activités au 05/12/22. Ce chiffre est en augmentation mais il insiste sur le nécessité d'accompagner les nouveaux arbitres afin de les pérenniser.

Enfin, il indique les membres du Comité de Direction de l'avis favorable du District pour que le stade de football de Crest soit renommé « Stade Johan HAMEL » à la suite de la sollicitation de la famille de Johan HAMEL.

VII. NOUVEAUX MEMBRES DE COMMISSION

Le Comité de Direction valide la candidature dans les commissions des personnes suivantes :
- Commission des Arbitres : Bruno VIALATTE
- Commission Féminine : Elodie LAFORGUE

VIII. ENCADREMENT DES EQUIPES

Certains clubs ont pu à l'ouverture de la présente saison mal apprécier l'exacte portée des obligations qui leur incombaient et les conséquences qui en résultaient. Aussi afin de conserver au dispositif son caractère incitatif et d'encourager les clubs dans la démarche de qualité qu'il institue à l'égard des éducateurs, le Comité Directeur et la Commission d'encadrement des équipes ont décidé à titre tout à fait exceptionnel, pour la saison 2022/2023 de reporter au 02/10/2022 inclus la date limite de désignation des éducateurs, initialement fixée au 02/09/2022 ; de ne pas appliquer le retrait d'un point normalement encouru pour manquement à cette obligation ainsi que celui d'un point supplémentaire par tranche de 2 matchs pour non déclaration d'éducateur dans la période du 18/09/2022 au 03/10/2022.
La mesure de clémence ainsi adoptée aura pour effet d'annuler au total deux points de pénalité.
Afin de lever tout malentendu, il est précisé : que le retrait d'un point par tranche de deux matchs s'appliquera strictement à compter du 04/10/2022 ; que la mesure exceptionnelle adoptée pour la saison en cours n'a pas vocation à être reconduite la saison prochaine, qu'il appartiendra donc aux clubs concernés de prendre toutes dispositions pour satisfaire à l'obligation de désignation dans les délais prévus.

IX. CARTE « AYANT DROIT »

R. ARNAUD effectue la remise des cartes « ayant droit » aux membres du Comité de Direction. Ceux-ci auront à remettre les cartes aux membres de leurs commissions.

X. TECHNIQUE

Y. VALLET effectue une présentation des membres de la commission technique élargie et détaille l'attribution des dossiers relatifs au pôle technique.

XI. COMMISSION FOOT LOISIRS

Y. VALLET présente le plan d'action du Foot Loisirs pour la seconde partie de saison. Celui-ci est validé par les membres du Comité de Direction.

Un point sur le plan d'action relatif au Futsal est également effectué :
- Futsal U13 / U15 / U13 à U14 F
- Noël du Futsal U7 et U9
- Challenge Futsal Féminin U15 et U18

XII. APPEL A PROJET « TOUTES FOOT »

N. PELIN effectue une présentation du dispositif « Toutes Foot » mis en place par la FFF. Elle informe le Comité de Direction que le District participera à cette opération au travers des événements suivants :
- Opération « Femme Foot Drôme-Ardèche »
- Journées événementielles spécifiques féminines

XIII. QUESTIONS DIVERSES

R. ZAVADA informe que la Journée Olympique et Paralympique du CDOS 07 aura lieu le 17 juin 2023 à TOURNON.

P. PEALAT informe que José ALCOCER (Sélectionneur Equipe de France U17) sera l'invité de l'amicale des éducateurs le 25 janvier prochain. L'événement se déroulera au cinéma de la salle AGORA de Guilherand-Granges.

Le Président,
Jean-François VALLET

Le Secrétaire Général,
Roland ARNAUD

PROCHAIN COMITE DE DIRECTION
LE 16 JANVIER 2023 – 18H30